

Le divorce en France

Le compte-rendu officiel de la justice pour 1889 constate que « la loi du 27 juillet 1884, qui a établi le divorce, est de plus en plus appliquée. » Les chiffres accusent en effet l'extension de cette plaie sociale. De 1884 à 1889, le nombre des demandes en divorce portées devant les tribunaux s'est augmenté ainsi : 1,773 ; 4,640 ; 5,605 ; 6,247 ; 7,075. Dans un espace de cinq ans, les tribunaux ont prononcé 27,313 divorces. En cinq ans, 67,000 demandes d'assistance judiciaire en vue de divorce ont été présentées ! La progression est ainsi constatée : 4,641 ; 10,171 ; 11,614 ; 11,916 ; 13,867 ; 15,217 ! Il faut remarquer que ces chiffres ne portent que sur les années précédant 1890. On sait que, depuis, le nombre des divorces a toujours été en augmentant.

M. le franc-maçon Steeg, auquel plusieurs de nos anti-cléricaux n'ont pas marchandé leurs sympathies, lors de son passage à Montréal, n'avait évidemment pas cette statistique sous les yeux, quand il s'écriait : « La France se porte bien. »

A propos de M. Steeg

« On lit dans une revue française :

« C'est sur le rapport du F. * Steeg, que les évêques ont été exclus du Conseil de l'Instruction publique et des Conseils départementaux ; et les prêtres, des Conseils départementaux et des commissions scolaires. »

Ce M. Steeg, franc-maçon, et qui a fait si bonne besogne, comme l'on voit, est-il le même que le farceur qui prétend, si l'on en croit certains journaux, que la Province de Québec, en matière d'éducation, est non seulement *arriérée*, mais *arrêtée* ?

Les Contemporains

FÉLICITÉ-ROBERT DE LA MENNAIS (1782-1854)

(Suite et fin.)

VII Après la chute

Béranger, Jean Reynaud, Georges Sand et les autres représentants des idées avancées accueillirent La Mennais comme les Volsques, Coriolan. Sans doute, il allait entraîner dans sa desertion quelques-uns de ses anciens admirateurs. Vain espoir. Les plus émancipés, comme Sainte-Beuve, refusèrent de se prêter du jour au lendemain à des renversements de rôle tels que ceux dont La Mennais les rendait témoins. Lui-même ne tarda pas à paraître